

Mésusage d'alcool : repérage précoce et prise en charge

ALC-PR23

FORMATION PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières.

HORAIRES : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

EXPERT : Pr Yann LE STRAT

LIEU : PARIS

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

- Améliorer le savoir être pour mieux accompagner les personnes confrontées à des consommations problématiques d'alcool ;
- Savoir utiliser le RPIB, repérage précoce et intervention brève avec les référentiels et outils d'évaluation validés dans le cadre de consommations problématiques d'alcool ;
- Identifier les différents traitements médicamenteux indiqués dans le traitement de l'alcool-dépendance.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Faire un diagnostic situationnel, tant médical que psychosocial, du patient ayant un trouble lié à l'usage de l'alcool ;
- Déterminer les facteurs de risque et de vulnérabilité du patient ayant un trouble lié à l'usage de l'alcool ;
- Proposer un repérage précoce et intervention brève au regard des recommandations et outils disponibles.

Public Visé

Médecins généralistes et pédiatres

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION COGNITIVE PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières.

HORAIRES : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

Qualification Intervenant(e)(s)

Pr Yann LE STRAT, psychiatre, PU-PH Université Paris Cité

Parcours pédagogique

Avec une consommation moyenne annuelle d'alcool pur de 12.8L/an/habitant, la France fait partie des pays européens les plus gros consommateurs d'alcool.

On considère en France que 10% des adultes sont dépendants à l'alcool. Ce qui fait de l'alcool, la deuxième cause de mortalité évitable avec 49000 décès par an en 2009.

Les dommages sur la santé sont considérables avec un véritable impact en termes de santé publique. On considère qu'après une cure de désintoxication réussie où le sevrage aurait été atteint, 90% des patients rechutent. Pour aider les patients alcool-dépendants à maintenir leur sevrage en alcool, la Haute Autorité de santé (HAS) recommande une prise en charge pluridisciplinaire associant une psychothérapie et une prise en charge sociale. Se pose alors la question de l'adjonction d'une prise en charge médicamenteuse.

La HAS recommande aux professionnels de santé de premier recours, et notamment aux médecins généralistes, d'évaluer chez l'adulte, de façon précoce, la consommation des trois substances psychoactives les plus fréquentes (alcool, tabac et cannabis) et leurs risques, de proposer une intervention brève pour les consommateurs à risque et d'assurer un accompagnement durable afin de favoriser la réduction ou l'arrêt de ces usages. Le repérage précoce préconisé concerne tous les patients. La HAS recommande qu'il soit renouvelé de façon régulière (idéalement au moins une fois par an), ainsi qu'en cas de situations à risque (grossesse, précarité, stress psychosocial...) [HAS, 2021].

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Pré et Post Tests des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 5 à 40 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 665.00
Intra (Par Jour) : Nous consulter

indemnisation

Inter

315.00 €

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

SECRETARIAT MAFORM
Secrétariat

Tél. : 0972197661
Mail : secretariat@maform.fr

Code DPC
10402325087



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : ALCPR23-20250207

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIÈRES 95680 MONTLIGNON - Tel/ 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr
site: www.maform.fr SIRET 40141461000030
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément